

## Attestation de conformité FEC – ComptaLib-BNC

## Textes de référence :

- Livre des Procédures Fiscales : Article A47 A-1
- https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT00000 6069583&idArticle=LEGIARTI000027804775
- Bulletin Officiel des Impôts : BOI-CF-IOR-60-40-20-20131213
- http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/9028-PGP.html?identifiant=BOI-CF-IOR-60-40-20-20131213

## Outil de validation:

- Direction Générale des Finances Publiques : Outil de test des fichiers des écritures comptables (FEC)
- <a href="https://www.economie.gouv.fr/dgfip/outil-test-des-fichiers-des-ecritures-comptables-fec">https://www.economie.gouv.fr/dgfip/outil-test-des-fichiers-des-ecritures-comptables-fec</a>

Par la présente attestation, KiWi Objects atteste que le format du Fichier des Ecritures Comptables (FEC) généré par l'application ComptaLib-BNC est conforme aux exigences techniques de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), en application des textes cités ci-dessus et de l'outil DGFIP de test du format du fichier FEC.

La présente attestation peut être produire auprès de l'Administration Fiscale ou de tout organisme de contrôle afin de justifier de la conformité technique du logiciel comptable ComptaLib-BNC.

Elle ne présume pas de la régularité et du respect de l'application des règles en vigueur pour la tenue de la comptabilité par l'utilisateur concernée.